

02



Aisne

**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021**





# EDITORIAL



Après une année 2020 atypique, cette année 2021 s'est vu reprendre une activité dans des formes plus traditionnelles, même si les conditions de travail et de rendez-vous liées au contexte sanitaire ont eu pour conséquence de mettre en œuvre de nouveaux processus de rencontre.

Au-delà du conseil aux particuliers et aux collectivités, le CAUE porte tout un pan d'actions en faveur de nos plus jeunes avec une offre pédagogique offerte aux écoles, notamment pour la journée des Enfants du patrimoine.

Votre CAUE a donc poursuivi son action de médiation et d'animation de réseaux d'acteurs tout au long de l'année en particulier autour d'actions de sensibilisation à la valorisation des paysages.

En fonction depuis 2020, le CAUE est aussi un acteur reconnu au sein du guichet de l'ANCT.

2021 a également été une année de renouvellement des élus départementaux et donc de renouvellement des représentants de l'institution départementale au sein du CAUE.

Qu'il me soit permis ici de remercier chaleureusement l'ensemble des administrateurs du CAUE et notamment Bernadette Vannobel, présidente jusqu'à l'automne.

Je ne peux pas évoquer la vie du conseil d'administration du CAUE sans avoir une pensée pour Jean-Michel Bévière, qui nous a quitté en cette fin d'année.

Les apports réglementaires en matière de prise en compte de l'environnement sur l'urbanisation montrent que les CAUE sont des partenaires incontournables pour les acteurs de la planification et de l'opérationnel de l'urbanisme. Votre CAUE répond présent sur tous ces fronts !

Notre département dispose de cette chance, les lignes bougent en permanence, l'agilité et l'inventivité de l'équipe du CAUE permettront d'être efficaces pour répondre aux demandes croissantes de nos interlocuteurs.

**Nicolas REBEROT**  
Président du CAUE de l'Aisne



# SOMMAIRE

- 6 **Une association pour tous**
- 7 **Les chiffres clés pour 2021**
- 8 **L'équipe**
- 10 **Le Conseil d'Administration**
- 11 **Adhérer au CAUE**
- 12 **Les adhérents du CAUE**
  
- 15 **Le conseil aux particuliers**
  
- 19 **Le conseil aux collectivités**
- 20 Le conseil aux maîtres d'ouvrage publics
- 21 Les conseils en amont des projets communaux
- 24 L'accompagnement des intercommunalités
- 25 Les missions d'aide à la décision
- 26 Guichet unique ANCT/CLCT
- 27 Opération façades
- 28 Petites Villes de Demain
  
- 31 **Le conseil aux professionnels**
- 32 Le conseil aux commerçants
- 33 Le conseils aux établissements scolaires
  
- 35 **Les partenaires du CAUE**
- 36 Le réseau des CAUE
- 38 Le CAUE associé aux services de l'état
- 38 Le CAUE associé aux acteurs du territoire
  
- 43 **La sensibilisation au cadre de vie**
- 44 La sensibilisation du grand public
- 48 La sensibilisation des scolaires
- 52 La sensibilisation des élus et des professionnels
  
- 55 **La formation**
- 56 Les formation données
- 57 Les formations suivies
  
- 59 **L'information et la communication**
- 60 Les expositions
- 61 Les supports de communication
  
- 62 **SIGLES & ACRONYMES**

# UNE ASSOCIATION POUR TOUS

## L'association

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association " loi 1901 " mise en place à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, le CAUE est présidé par un élu local.

## Les missions

**Depuis 1980, le CAUE de l'Aisne met en oeuvre de nombreuses actions dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.**

Le CAUE de l'Aisne est composé d'une équipe pluridisciplinaire : architectes, urbanistes, paysagistes, avec l'appui d'une chargée de communication et d'une responsable administrative pour répondre à ses missions.

- > **CONSEILLER** les élus et les particuliers dans la préparation de leurs projets de construction, d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie,
- > **FORMER** les acteurs et les professionnels de l'aménagement afin de les guider dans leurs pratiques et d'encourager les démarches qualitatives,
- > **INFORMER** sur les innovations dans l'aménagement et la construction, sur la démarche de projet et l'évaluation des cadres législatifs,
- > **SENSIBILISER** le tout public et les plus jeunes à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement en organisant des rencontres, débats, expositions, visites...

**Le CAUE joue un rôle de conseils indépendants, hors secteur marchand. Il s'attache à développer l'esprit de participation du public et à rassembler tous les partenaires autour de la qualité de vie et du développement local.**

### **Le financement du CAUE est assuré par :**

- > une partie de la part départementale de la Taxe d'Aménagement sur les permis de construire (dont le taux est voté par le conseil départemental),
- > les cotisations des adhérents (collectivités, associations, particuliers),
- > les contributions complémentaires des adhérents lors de conventions.

# LES CHIFFRES CLÉS pour 2021

**304** adhérents

engagés auprès de notre association et qui soutiennent nos actions sur les territoires axonais

**2093** jeunes

sensibilisés à l'architecture, l'urbanisme, au paysage et à l'environnement

**40** collectivités

et EPCI conseillés et accompagnés dans leurs projets et démarches

02

Aisne

**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

**230** particuliers

bénéficiaires des conseils de nos architectes et de nos paysagistes

**21** stagiaires

ont pu suivre une formation organisée par le CAUE de l'Aisne

**707** participants

sensibilisés lors de sorties, visites, ciné-débat, conférences, visioconférences, concours photo, exposition

**767** vues

des replay sur la chaîne YouTube du CAUE de l'Aisne

# L'ÉQUIPE 2021



**Bernadette VANNOBEL**  
présidente  
départ en septembre 2021



**Nicolas REBEROT**  
président  
arrivée en septembre 2021



**Frédérique ALAIN**  
urbaniste



**Philippe AVICE**  
architecte - urbaniste



**Raphaël HENON**  
architecte



**Mathilde HUOT**  
paysagiste  
arrivée en mai 2021

## LES STAGES DE DÉCOUVERTE EN 2021 :

**Victor DIEM**, stage périscolaire

**Corentin GOBET**, 3<sup>ème</sup> Collège Jean Mermoz à Laon

**Line LEGAY**, 3<sup>ème</sup> Collège La Providence à Laon





**Bruno STOOP**  
directeur



**Amélie LEDUC**  
responsable administrative



**Virginie DUPONT**  
chargée de communication



**Martin HENNEBICQUE**  
paysagiste



**Muse JONQUIÈRES**  
paysagiste



**Pierre TUTIN**  
chargé d'études  
*départ en octobre 2021*

### LES STAGIAIRES EN 2021 - Parcours supérieur :

**Nathan GAY**, étudiant en M2 Paysage

**Ophélie GUILBERT**, étudiant M1 urbanisme et aménagement

**Clémence ROUAIRE**, étudiante Licence architecture

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Élu à l'Assemblée Générale du 22 septembre 2021**

## Les représentants de l'État

**M. PRADOUX**, Chef de l'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

**M. ROYER**, Directeur Départemental des Territoires de l'Aisne

**M. SEBILLE**, Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aisne

## Les représentants des collectivités locales

**M. MOUGENOT** (suppléante Mme LEBEAU)

**M. LAZARO** (suppléant M. DUVERDIER)

**Mme FUSELIER** (suppléante Mme BERTRAND) // **VICE-PRÉSIDENTE**

**M. REBEROT** (suppléant M. EUGENE) // **PRÉSIDENT**

**M. TORDEUX** (suppléante Mme BLERIOD)

**Mme VARLET** (suppléante Mme FOURNIÉ TURQUIN)

## Les représentants des professions

**M. CATRAIN**, Artisan dans l'Aisne, élu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France

**M. FERTÉ**, Président de l'association Régionale de la Fondation du Patrimoine

**M. CHAMPAIN**, Architecte

**M. BÉVIÈRE**, Architecte

## Les personnes qualifiées

**M. FAUCHEUX**, Président de la CAPEB

**Mme TANIÈRE**, Directrice de la SEDA

## Les membres actifs

**M. MANGOT**, architecte

**M. CANIVE**, Directeur de l'ADREE

**M. DEHU**, architecte // **TRÉSORIER**

**Mme GANIVET**, Chambre de Commerce et d'Industrie

**M. RICHARD**, Directeur du C PIE // **SECRÉTAIRE**

**Mme LETOT-DURANDE**, Adjointe Coeur de ville / Mairie de Laon

## La représentante du personnel

**Mme LEDUC**

# ADHÉRER AU CAUE

Nos adhérents nous apportent chaque année leur soutien et participent activement à la vie de l'association. Grâce à eux, le CAUE constitue un lieu de convergence et de proximité, engagé en faveur du cadre de vie, du partage et du vivre ensemble.

Un grand MERCI à tous nos adhérents !

## Pourquoi adhérer au CAUE?

Adhérer au CAUE, c'est avant tout soutenir son action sur les territoires, au service de tous, pour l'amélioration du cadre de vie

Pour les porteurs de projets, les professionnels et les particuliers, c'est aussi :

- > **prendre part aux décisions et orientations** de la vie de l'association en s'exprimant lors des Assemblées Générales,
- > **des conseils et l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire** en amont des projets de construction, d'aménagement urbain ou paysager,
- > des possibilités de **formation adaptée**,
- > **des invitations aux conférences et animations** organisées par le CAUE et ses partenaires,
- > l'emprunt gratuit **d'expositions thématiques** réalisées par le CAUE.

BULLETTIN D'ADHÉSION disponible sur le site Internet du CAUE : [www.caue02.com](http://www.caue02.com)

# LES ADHÉRENTS DU CAUE

## 272 Communes

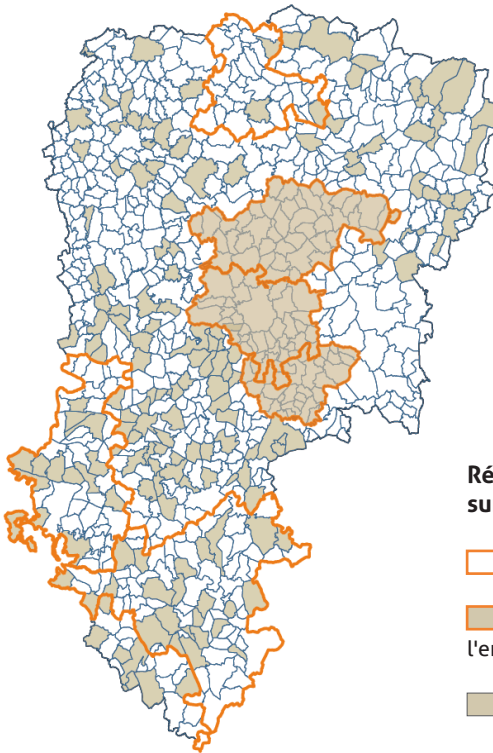
**A** Agnicourt-et-Séchelles, Aizelles, Aizy-Jouy, Ambleny, Ambrief, Anizy-le-Grand, Annois, Any-Martin-Rieux, Archon, Arrancy, Assis-sur-Serre, Athies-sous-Laon, Aubigny-en-Laonnois, Aulnois-sous-Laon, Autremencourt, **B** Barenton Bugny, Barenton Cel, Barenton-sur-Serre, Barisis-au-Bois, Bazoches-sur-Vesles, Bearevoir, Beaurieux, Bentaucourt-Epourdon, Berrieux, Bertrécourt, Besny-et-Loisy, Bezu-Saint-Germain, Bichancourt, Bièvres, Billy-sur-Aisne, Blanzly-les-Fismes, Blesmes, Bois-lès-Pargny, Bosmont-sur-Serre, Bouconville-Vauclair, Boue, Bourg-et-Comin, Braine, Brasles, Braye-en-Laonnois, Brecy, Brissy-Hamégicourt, Bruyères-et-Montbérault, Bucilly, Bucy-le-Long, Bucy-les-Cerny, Buire, Buzancy, **C** Camelin, Capelle(La), Cerny-en-Laonnois, Cerny-les-Bucy, Cessières-Suzy, Chacrisse, Chaillevois, Chalandry, Chambry, Chamouille, Champs, Charly-sur-Marne, Chateau-Thierry, Châtillon-lès-sons, Chauny, Chavignon, Chérêt, Chermizy-Ailles, Chery-les-Pouilly, Chevreigny, Chierry, Chivy-les-Etouvelles, Cilly, Clacy-et-Thierret, Clermont-les-Fermes, Colligis Crandelain, Commenchon, Condé-en-Brie, Corbeny, Coucy-le Chateau-Auffrique, Coulonges-Cohan, Courtemont Varennes, Couvrelles, Couvron-et-Aumencourt, Coyolles, Craonne, Craonnelle, Crecy-au-Mont, Crécy-sur-Serre, Crepy-en-laonnois, Crezancy, Crouy, Cuffies, Cuirieux, Cuiry-lès-Chaudardes, Cuissy-et-Geny, Cuisy-en-Almont, **D** Dagny Lambercy, Danizy, Dercy, Dizi-le-Gros, **E** Épaux-Bézu, Eppes, Erlon, Essômes-sur-Marne, Etaves-et-Bocquiaux, Etouvelles, Etreillers, Etreux, **F** Fayet, Fère(La), Fère-En-Tardenois, Ferté-Milon (La), Festieux, Froidmont-Cohartille, **G** Gandelu, Gercy, Gland, Glennes, Goudelancourt-lès-Berrieux, Grand-Rozoy, Gronard, Guise, **H** Harly, Hartennes-et-Taux, Hautevesnes, Haution, Hirson, Homblières, **I** Itancourt, **J** Jumigny, **L** Laffaux, Landouzy-la-Ville, Laniscourt, Laon, Latilly, Laval-en-Laonnois, Le Câtelet, Lehaucourt, Lemé, Lempire, Lerzy, Leury, Liesse-notre-Dame, Lizy, Longueval Barbonval, Louatre, **M** Margival, Marle, Marly Gomont, Mennevret, Mercin-et-Vaux, Merlieux-et-Fouquerolles, Merval, Mesbrecourt-Richecourt, Molinchart, Moncesu-le-Waast, Mons-en-laonnois, Montaigu, Montchâlons, Montigny-Courpierre, Mont-notre-Dame, Mont-Saint-Père, Monbavin, Montaigu, Montcornet, Montfaucou, Montgobert, Monthenault, Montigny-le-Franc, Montigny-sous-Marle, Montreuil-aux-Lions, Morcourt, Morgny-en-Thiérasche, Muret-et-Crouettes, Moulins, Moussy-Verneuil, **N** Neuville-Bosmont (La), Neuve-Maison, Neuville-sur-Ailette, Nogent-l'Artaud, Nogentel, Noircourt, Novvion-et-Catillon, Novvion-le-Comte, Novvion-le-Vineux, Noyant-et-Aconin, **O** Oeuilly, Oignes, Omissy, Orgeval, Oulches-la-Vallée-Foulon, **P** Paissy, Pancy-Courtecon, Pancy-et-Tigny, Parfondoval, Parfondru, Pargnan, Pargny-Filain, Pargny-lès-Bois, Pavant, Pierremande, Pierrepont, Pinon, Ployart-et-Vaurseine, Pommiers, Pontruet, Pouilly-sur-Serre, Presles-et-Boves, Presles-et-thierry, Prouvais, Puisieux-en-Retz, **R** Regny, Remies, Ressong-le-Long, Rethueil, Ribemont, Roucy, Rozoy-sur-Serre, **S** Saint-Aubin, Saint-Michel, Saint-Paul-aux-Bois, Saint-Pierre-Aigle, Saint-Pierremont, Saint-Thomas, Sainte-Croix, Samoussy, Selens, Septmonts, Septvallons (Les), Septvaux, Serches, Serval, Sissonne, Soissons, Sons-et-Ronchères, **T** Tannieres, Tavaux-et-Pontséricourt, Thiernu, Toulis-et-Attencourt, Trelou-sur-Marne, Trucy, **U** Urcel, Urvillers, **V** Vailly-sur-Aisne, Vassogne, Vaucelles-et-Beffecourt, Vaudesson, Vauxbuin, Vendresse-Beaulne, Vermand, Verneuill-sur-Serre, Vervins, Vesles-et-Caumont, Veully-la-Poterie, Vezilly, Villeneuve-sur-Aisne, Villeneuve-sur-Fère, Villers-Saint-Christophe, Villiers-Saint-Denis, Vivaive, Vivieres, Vorges

## 6 structures intercommunales

Communauté d'Agglomération du Pays de Laon  
Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry  
Communauté de Communes du Chemin des Dames  
Communauté de Communes du Pays de la Serre  
Communauté de Communes Retz-en-Valois  
Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise

## 9 particuliers

Paulin BERNARD ; Dominique BERSY ; M. DERVAUX ; Gérard FAIVRE ; Denise LECOCQ ; Emmanuel MEURISSE ; Bernard SAFIN ; Bruno SQUEVIN ; Maryvonne THOMAZEAU



### Répartition des collectivités adhérentes sur le territoire axonais en 2021

- EPCI adhérents
- EPCI adhérents + adhérents pour l'ensemble des communes de son territoire
- communes adhérentes

## 17 associations et personnes morales

Association Bourguignon Animations  
 Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement (ADREE)  
 Association Vallée du Dolloir  
 Agence Départementale d'Ingénierie pour les Communes de l'Aisne (ADICA)  
 Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) Sud de l'Aisne  
 Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) de l'Aisne  
 Centre de Formation d'Apprentis (CFA) du bâtiment de Laon  
 Chemin du Nord-Pas-de-Calais Picardie  
 Chambre d'Agriculture de l'Aisne  
 Ciné Jeune de l'Aisne  
 Correspondance Côte 108  
 Établissement Public Foncier Local de l'Oise  
 Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France  
 Fondation du Patrimoine de Picardie  
 Office Public de l'Habitat de l'Aisne  
 Société Immobilière de l'Avenue de la République Picardie  
 Solidaires pour l'Habitat (SoliHa) de l'Aisne



# LE CONSEIL aux particuliers



# Le conseil en architecture et en paysage

De janvier à décembre 2021, nos architectes et paysagistes ont conseillé près de 230 particuliers en amont de leurs projets de construction, d'extension, de restauration ou de plantation. Environ 1/3 des projets conseillés se trouvaient en périmètre de Monuments Historiques.

La loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture ne rend pas obligatoire le recours à l'architecte pour les constructions de particuliers d'une surface de plancher inférieure à 150 m<sup>2</sup>. Pour ces constructions, la loi donne au CAUE la mission de conseil auprès des particuliers porteurs de projet.

## CONSEILS EN AMONT

Ces conseils consistent à accompagner les futurs pétitionnaires dans leurs démarches de projets architecturaux et/ou paysagers.

### POUR QUI ? POURQUOI ?

Les personnes sollicitant le rendez-vous peuvent avoir plusieurs interrogations concernant :

- > la forme architecturale, les matériaux, les couleurs...
- > les règles de plantation, le choix des essences pour une haie...
- > les règles d'urbanisme à respecter...

Ils peuvent également être envoyés par l'instructeur ou les services de l'architecture et du patrimoine.

## COMMENT ÇA SE PASSE ?

La rencontre se fait sur rendez-vous à Laon dans les locaux du CAUE ou en permanences à Château-Thierry et à Villers-Cotterêts. Il est gratuit et dure en moyenne 1h.

Le pétitionnaire apporte un maximum de documents rendant compte du projet et de son environnement (photos, plans, croquis, règlements d'urbanisme).



## ET APRÈS ?

Le paysagiste ou l'architecte conseiller du CAUE remet au pétitionnaire une fiche mentionnant les recommandations formulées lors de l'entretien.

Lorsqu'il s'agit d'un conseil en amont d'une demande d'autorisation d'urbanisme, cette fiche est également envoyée au Pôle Droit des Sols concerné, afin de faciliter l'instruction du dossier.





## LES PERMANENCES DÉLOCALISÉES

Les Intercommunalités adhérentes au CAUE peuvent mettre en place des permanences sur leur territoire, pour plus de proximité et pour faciliter les échanges avec les instructeurs.

Deux EPCI sont concernés en 2021 :

- la Communauté d'Agglomération de la Région de Château Thierry,
- la Communauté de communes de Retz-en-Valois.

Une fois par mois, l'architecte du CAUE se rend à **Château-Thierry** (Communauté d'Agglomération) et à **Villers-Cotterêts** (Pôle Aménagement du territoire).

## L'ASSISTANCE À L'INSTRUCTION

Les services instructeurs (Pôles Droit des Sols de la DDT, des intercommunalités et des villes) peuvent consulter le CAUE sur des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme où apparaissent des problèmes risquant d'entraîner un refus (mauvaise prise en compte de l'environnement bâti, aspect extérieur portant atteinte au paysage, implantation en opposition avec une gestion économe des sols, extensions en rupture avec le bâti existant...).

L'architecte du CAUE formule alors un avis, qui permettra aux instructeurs de motiver leurs décisions sur ces dossiers. Pour des cas plus complexes, le CAUE proposera au pétitionnaire de prendre rendez-vous avec l'Architecte conseiller.

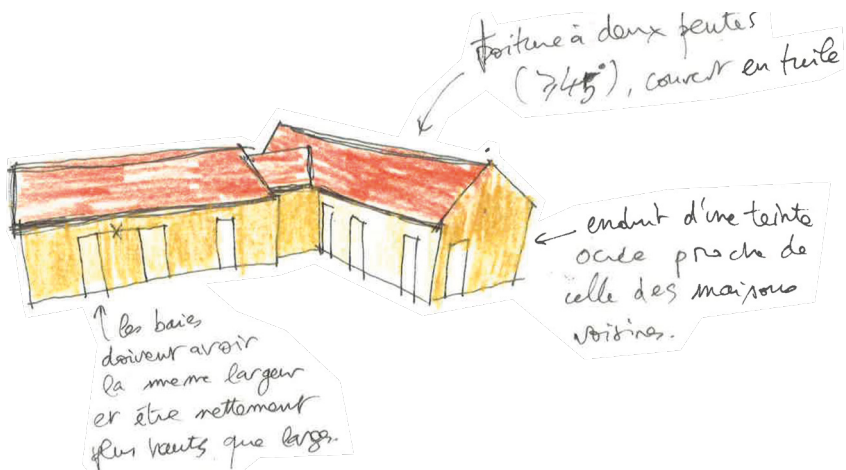


Schéma de principe lors d'un conseil en architecture



# LE CONSEIL aux collectivités



# Le conseil aux maîtres d'ouvrage publics

Les maîtres d'ouvrage publics, qu'ils soient maires d'une petite commune ou d'une ville, ou bien élus d'une structure intercommunale, peuvent solliciter l'accompagnement du CAUE tout au long de leurs démarches de projets d'aménagement ou de constructions.

## LE CONSEIL PONCTUEL

En amont de son projet, le maître d'ouvrage peut solliciter la visite d'un architecte, un paysagiste ou un urbaniste pour l'accompagner dans la définition de ses besoins et l'aider à initier la démarche de projet.

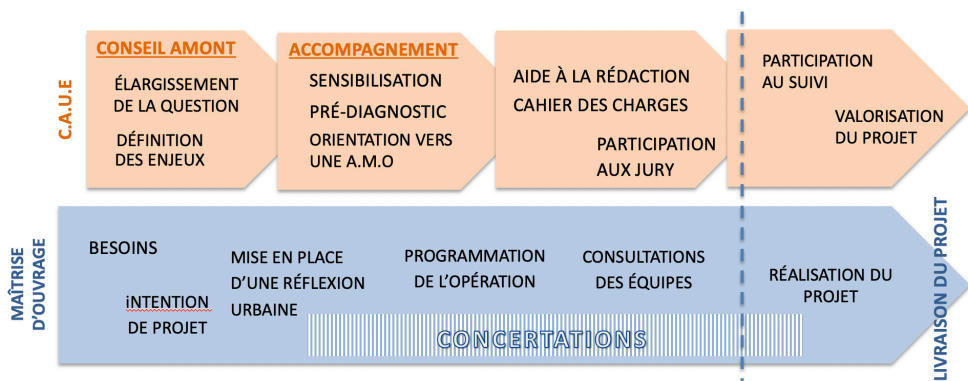
## L'ACCOMPAGNEMENT

Suivant l'ampleur du projet, une mission d'accompagnement plus large, définie par une convention, peut être proposée. Elle permet alors d'éclairer les élus sur les possibilités d'aménagement, dans une vision globale et à long terme, de manière à préparer l'intervention des maîtres d'œuvre pour la programmation et la réalisation du projet.

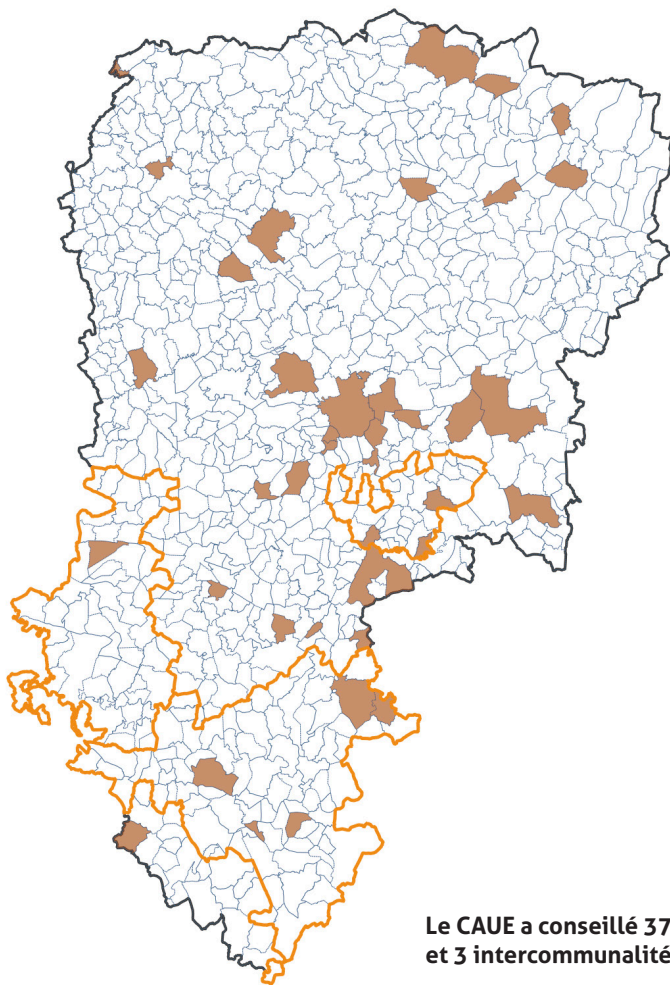
## L'AIDE À LA CONSULTATION

Pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, le maître d'ouvrage peut solliciter le CAUE. Celui-ci pourra alors le conseiller sur la procédure, l'aider à rédiger le cahier des charges pour la consultation, participer au comité technique de préselection ainsi qu'au jury de sélection.

Ensuite, le CAUE pourra être associé tout au long de la phase projet, en étant présent aux comités de pilotage et de suivi.



# Le conseil aux maîtres d'ouvrage publics



**Le CAUE a conseillé 37 communes et 3 intercommunalités en 2021**

 EPCI conseillés

 Communes conseillées

# Les conseils en amont des projets communaux

**L'intervention du CAUE auprès des communes constitue une aide pour les élus et les acteurs impliqués, qui grâce au travail d'analyse pourront débattre des enjeux et de l'opportunité d'un projet .**

## **37 communes ont bénéficié de ces conseils en 2021 :**

**Allemant** | Projet de construction de logements communaux

**Athies-sous-Laon** | Aménagement des abords de la salle polyvalente et valorisation paysagère du site de la Grande Fosse

**Bourg-et-Comin** | Conseil sur les espaces publics

**Brissy-Hamegicourt** | Aménagement d'une halle et d'une zone à urbaniser

**Buyères-et-Montberault** | Conseils sur la réhabilitation des anciens ateliers municipaux

**Chavignon** | Étude globale

**Chierry** | Aménagement du terrain situé devant la mairie et l'école

**Chivy-les-Étouvelles** | Conseil sur les espaces publics en secteur MH classé

**Coulonges-Cohan** | Aménagement d'un bâtiment communal

**Crépy** | Réflexion sur l'esplanade de la mairie, l'arrêt de bus et le centre social

**Crézancy** | Aménagement d'un écoquartier

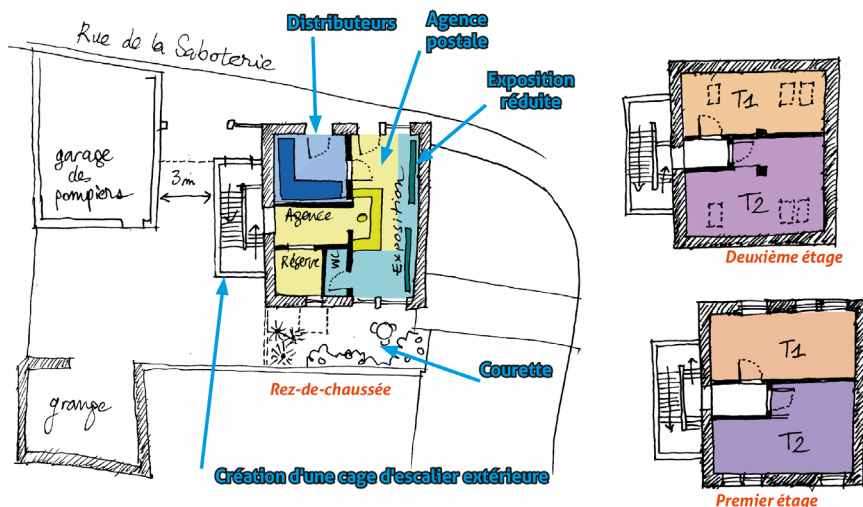
**Cuiry-housse** | Conseil sur la réhabilitation d'un lavoir

**Cuix-les-Chaudardes** | Aménagement d'un jardin du souvenir

**Epaux-Bezu** | Aménagement d'un lotissement

**Eppes** | Mise en valeur des entrées et espaces verts du cœur de village

**Étouvelles** | Conseil sur les espaces publics en secteur MH classé



- Fayet** | Aménagements paysagers et pré-faisabilité d'un centre technique municipal
- La Capelle** | Aménagement d'une friche ferroviaire et amélioration du cadre de vie
- Landouzy-la-ville** | Aménagement et gestion des cimetières communaux en 0 phyto
- Landouzy-la-ville** | Création d'un arboretum et d'un verger communal
- Laon** | Charte paysagère des promenades classées - ville haute
- Leme** | Accompagnement Démarche Villes et Villages Fleuris
- Le Nouvion-en-Thiérache** | Aménagement et gestion du cimetière communal en 0 phyto
- Le Nouvion-en-Thiérache** | Accompagnement " Petites Villes de Demain "
- Lempire** | Aménagement d'un jardin public et réfection des trottoirs
- Montaigu** | Aménagements paysagers divers
- Mont-Saint-Père** | Valorisation des espaces publics
- Mont-Saint-Père** | Avis sur l'extension de la salle des fêtes
- Montreuil-aux-Lions** | Adaptation de la zone de protection autour d'un MH
- Neuve-Maison** | Conseils pour avis sur démolition ou vente d'une habitation communale
- Vieux-Craonne** | Conseil sur la gestion et la valorisation du site historique
- Ressons-le-Long** | Réflexion sur le devenir d'un bâtiment à l'abandon
- Révillon** | Réhabilitation Monument Historique avec pré-faisabilité implantation mairie
- Ribemont** | Valorisation des espaces publics du centre-bourg
- Septmonts** | Amélioration du cadre de vie et de la traversée du village
- Sissonne** | Amélioration du cadre de vie du bourg - espaces publics - nuancier façades
- Tannières** | Conseil sur les espaces publics
- Vézilly** | Réflexion sur le devenir des bâtiments communaux
- Vervins** | Aménagement du Parc Carlier et du Parc Tronquoy
- Vézilly** | Aménagement d'un jardin public et requalification de la traversée du village

**mise en valeur de l'axe Église / Mairie :**

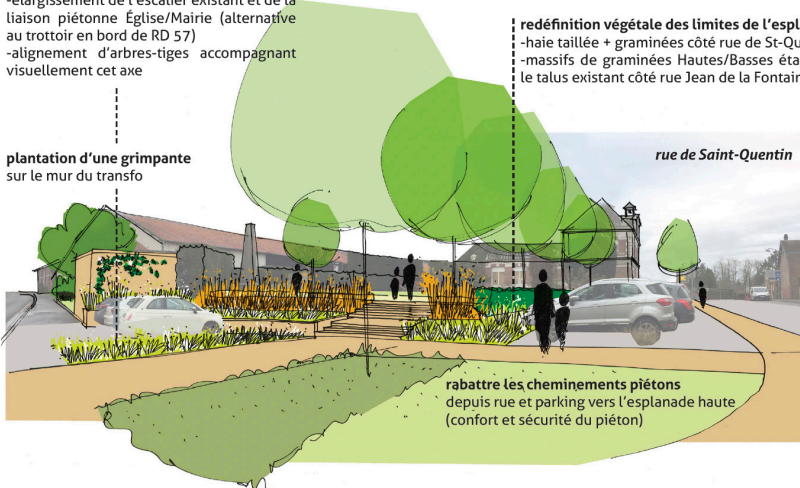
- élargissement de l'escalier existant et de la liaison piétonne Église/Mairie (alternative au trottoir en bord de RD 57)
- alignement d'arbres-tiges accompagnant visuellement cet axe

**redéfinition végétale des limites de l'esplanade :**

- haie taillée + graminées côté rue de St-Quentin
- massifs de graminées Hautes/Basses étagées sur le talus existant côté rue Jean de la Fontaine

**plantation d'une grimpante**  
sur le mur du transfo

*rue de Saint-Quentin*



**rabattre les cheminements piétons**  
depuis rue et parking vers l'esplanade haute  
(confort et sécurité du piéton)





# Les missions d'aide à la décision

## LES COMITÉS DE PILOTAGE

Dans le cadre de ses missions, le CAUE de l'Aisne est convié à des réunions de travail afin d'**apporter un regard extérieur et expert sur des projets divers.**

Au sein de ces comités de pilotage sont rassemblés des services de l'État, des élus, des professionnels...

4 projets ont été suivis par le CAUE :

- > **Laon** (Action Coeur de Ville)
- > **État / Département** (projet de Classement du Chemin des Dames)
- > **Chauny** (marché couvert et ses abords, place de la halle)

## LES DOCUMENTS D'URBANISME

Dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (Cartes communales, PLU, PLUi ou SCoT) le CAUE est amené à assister à certaines réunions de travail à la demande des élus, du bureau d'étude, de la DDT, ou en tant que Personnes Publiques Associées (association environnementale).

## LES JURY DE CONCOURS

Dans le cadre de ses missions, le CAUE peut être associé à différents niveaux de la démarche de consultation des maîtres d'œuvre : en aidant en amont à la réalisation du cahier de consultation, ou dans un rôle plus technique d'explication des projets, ou dans la sélection des candidats en tant que membre du jury.

3 jurys ont sollicité le CAUE :

- > **Chauny** (marché couvert)
- > **Laon** (places historiques de la ville haute)
- > **Villeneuve-sur-Aisne** (création d'un tiers-lieu)

## LA CONCERTATION

Les démarches participatives placent la parole citoyenne au service du projet en associant l'ensemble des acteurs du cadre de vi(ll)e dans la conception, la gestion et l'animation d'un projet pour le territoire. En 2021 le CAUE a organisé et animé une séquence de concertation avec les habitants de La Capelle, sollicitée par la mairie concernant le devenir d'une anciennes friche SNCF.



" Diagnostic en marchant " à La Capelle



# Les opérations façades

**Dans le cadre de leur OPAH-RU, les villes de LAON et CHÂTEAU-THIERRY ont mis en place une Opération façade visant à valoriser le caractère patrimonial des centres villes, en incitant ou en obligeant les propriétaires à restaurer les façades de leurs immeubles.**

Ce dispositif permet d'attribuer une aide aux propriétaires afin qu'ils effectuent des travaux de ravalement. Le CAUE a été sollicité pour les accompagner les services dans la l'identification et la définition des travaux de façade éligibles.

D'autre part le CAUE intervient en coordination avec l'Architecte des bâtiments de France, pour animer des permanences gratuites et conseiller les propriétaires concernés sur la mise en œuvre des travaux.

En 2021, **26 conseils** ont été donnés dans le cadre de l'Opération façade de Laon, et **20 conseils** ont été rendus pour celle de Château-Thierry.

Les projets de ravalement sont ensuite soumis à une commission pour l'attribution de la subvention.



Immeubles accompagnés dans le cadre de l'opération façade de Château-Thierry (photo avant travaux).

# Petites Villes de Demain

" Petites villes de demain " est un programme national lancé en octobre 2020 et piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Il vise à renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, afin de les aider à bâtir un projet durable pour leurs territoires.

Dans l'Aisne, 25 communes sont concernées. Le CAUE est fortement mobilisé pour assister les chefs de projet et les élus dans la définition des projets de territoire, notamment la construction d'une vision globale multiscaleaire

et multithématique nécessaire pour pouvoir se projeter durablement et répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

D'une part, le CAUE accompagne les territoires engagés par un cycle de sensibilisation dédié aux PVD, en partenariat avec la DDT de l'Aisne (voir page 50).

D'autre part, le CAUE intervient en appui des réflexions territoriales, avec la réalisation de diagnostics urbains et la définition d'éléments programmatiques qui nourriront l'ORT et le Plan d'actions.



Plan général des enjeux à l'échelle urbaine (La Capelle)





# LE CONSEIL aux professionnels



## Le conseil aux commerçants

Dans le cadre du programme " Action Coeur de Ville ", qui vise à redynamiser le centre villes des villes moyennes, les villes de Laon et de Château-Thierry ont associé le CAUE à l'élaboration et l'animation de leur "Charte pour les façades commerciales" dans le but d'aider les commerçants à porter des projets de devantures de qualité.

**Un architecte du CAUE rencontre le porteur de projet et lui explique comment les recommandations énoncées dans la Charte peuvent être appliquées,** selon la nature de son commerce, la configuration de l'immeuble et l'environnement du magasin.

Rapidement, le CAUE a étendu son conseil aux professionnels fabricants d'enseignes commerciales, soucieux d'intégrer en amont les préconisations de la Charte.



état initial - commerce à LAON

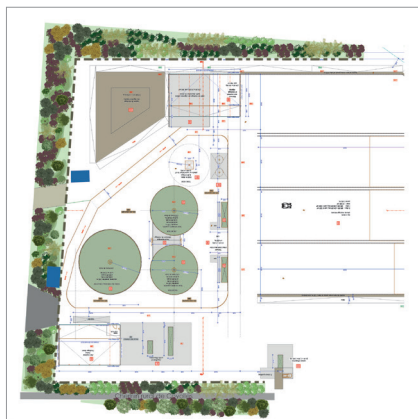


après conseil du CAUE

## Le conseil aux agriculteurs

En 2021, le CAUE a été sollicité par l'Architecte des bâtiments de France pour accompagner l'implantation et l'intégration d'un méthaniseur dans le secteur de Villers-Cotterets.

**L'exploitant agricole et son maître d'œuvre ont pu faire évoluer leur projet sur les conseils du paysagiste du CAUE,** qui les a conseillé sur le traitement végétal et paysager des franges du site d'implantation du futur méthaniseur.





# Le conseil aux établissements scolaires

Le CAUE de l'Aisne accompagne les établissements scolaires dans la définition de leur projet de réaménagement de cour d'école et des abords.

## Amélioration du cadre de vie à l'école Saint-Exupéry à Laon

Le corps enseignant de l'école a sollicité le CAUE pour mener une réflexion concernant l'amélioration du cadre de vie au sein de l'établissement.

Après un état des lieux des aspects paysagers et techniques de la cour, le CAUE a défini quelques orientations d'aménagement et présente une palette d'outils adaptés aux usagers et aux moyens humains et matériels de la commune. Ces outils (végétalisation, désimperméabilisation, apport de fraîcheur, etc) devraient permettre une

adaptation des espaces extérieurs à court ou moyen terme aux effets du réchauffement climatique.

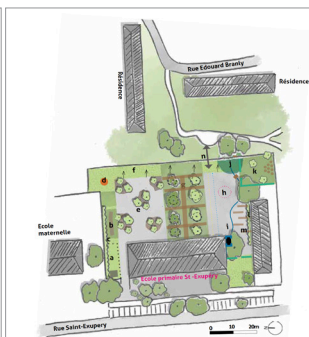
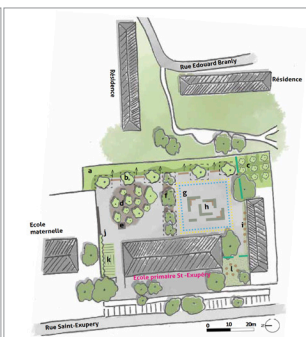
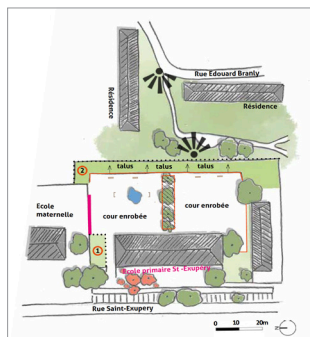
Depuis 2019, l'Ecole Saint-Exupéry est le 3<sup>ème</sup> établissement public situé sur la commune de Laon à solliciter le CAUE.

La fiche réalisée est à destination de l'ensemble des acteurs concernés (enseignants, élus et techniciens de la commune) en charge de l'animation, de la gestion et de l'aménagement des espaces extérieurs de l'école afin qu'il puissent étudier et échanger sur la faisabilité des actions préconisées.

État des lieux

Schéma d'aménagement/scénario 1

/scénario 2



Références / Illustrations



Exemple de gestion différenciée pour la bande enherbée qui entoure la cour.



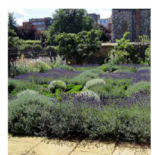
Exemple d'hôtel à insectes à implanter dans la bande enherbée.



Exemple de gestion différenciée pour le verger.



Protection des zones plantées en pieds d'arbres.



Jardin aromatique pour l'actuel potager ou l'espace central ouvert.



Labyrinthe végétal avec des graminées (Vagon Landscaping).



# LES PARTENAIRES du CAUE



# Le réseau des CAUE

## LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE



La FNCAUE est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire. Elle assure la représentation et la promotion des CAUE, développe des partenariats au niveau nationale et organise des rencontres, des congrès et des colloques avec ses partenaires. Elle porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

Depuis plusieurs années le CAUE de l'Aisne adhère à la FNCAUE.

Le CAUE de l'Aisne participe aux groupes de travail " sensibilisation " et " formation " proposés par la FNCAUE.

En 2021, ces rencontres se sont déroulées essentiellement en visio :  
> 8 rencontres pour le Pôle Formation,  
> 3 réunions pour le Pôle Sensibilisation.  
La FNCAUE anime également un groupe " Ville au cinéma " auquel participe le CAUE de l'Aisne.

## L'UNION RÉGIONALE DES CAUE (URCAUE) HAUTS-DE-FRANCE



Depuis 2016, les 5 CAUE des Hauts-de-France se sont officiellement constitués en Union Régionale. Son siège se situe au CAUE de la Somme, et elle est présidée par M<sup>me</sup> VANNOBEL.

Au-delà de la simple mutualisation de moyens, la création de l'Union Régionale émane d'une nécessité pour les CAUE de s'unir afin d'être présents à l'échelon régional pour répondre aux enjeux de l'organisation territoriale.

En 2021, l'URCAUE a principalement travaillé sur trois actions :

- la mise à jour du site Internet de l'URCAUE des Hauts-de-France,
- le concours photo " Paysages en Hauts-de-France, une création permanente " \*
- le séminaire " Paysages en Hauts-de-France : partager les points de vue " \* où les équipes des 5 CAUE se sont retrouvés pour une journée d'échanges.

\* voir p.45



Crédit photo : CAUE 62



Crédit photo : CAUE 60

Rencontre des équipes à Péronne lors du séminaire " Paysages en Hauts-de-France : partager les points de vue " Échanges sur " Paysages de guerre " entre les CAUE et les guides de l'Historial

# Le CAUE associé aux services de l'État

Le CAUE de l'Aisne est sollicité par les services de l'État, en tant qu'expert dans ses domaines.

## La commission de conciliation

**Cette commission précise les modalités de répartition de la Dotation générale de décentralisation (DGD) - Urbanisme - qui est une aide financière versée aux communes et à leurs groupements dans le cadre de l'élaboration et de la révision de leurs documents d'urbanisme.**

Chaque année, une enveloppe financière départementale est répartie par arrêté de la Préfecture de l'Aisne, sur la base d'une proposition de la DDT de l'Aisne et après avis de la commission de conciliation, dont fait partie le CAUE.

## La commission des sites

Le CAUE siège à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), à la demande du Préfet. Cette fonction lui permet d'accompagner les réflexions et d'aider à la décision sur les grands projets du département.

**Parmi les projets concernés par cette commission, le développement éolien dans l'Aisne est le plus récurrent.**

## Le label Architecture Contemporaine Remarquable

**Afin de porter un nouveau regard sur le patrimoine bâti non-protégé de moins de cent ans, le Ministère de la Culture a mis en place un Label : Architecture contemporaine remarquable.**

Le CAUE travaille en partenariat avec la DRAC pour valoriser cette labellisation.

## La Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Présidée par le Préfet, la CDAC de l'Aisne est composée notamment de personnes qualifiées en matière de consommation, de développement durable et d'aménagement du territoire. Trois membres de l'équipe du CAUE y siègent à titre personnel. **La commission se prononce sur des projets de création ou d'extension de locaux commerciaux supérieurs à 1000 m<sup>2</sup>.**

## L'ANCT/CLCT

Prévus par la loi portant création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), les comités locaux de cohésion des territoires (CLCT) ont pour but de **favoriser une meilleure coordination des différents acteurs afin de créer un guichet unique pour les territoires qui peuvent déposer leurs demandes d'accompagnement sur mesure.** Le CAUE fait partie des principales ingénieries intervenant auprès des collectivités pour ce guichet.

## La DDT de l'Aisne

**En 2021, une convention encadre le partenariat CAUE / DDT,** avec notamment la création d'un cycle de sensibilisation à destination des "Petites villes de demain" dans l'Aisne. Par ailleurs le CAUE est intervenu dans la table ronde organisée par la DDT consacrée à la séquence "Éviter, Réduire, Compenser".

# Le CAUE associé aux acteurs du territoire

Le CAUE entretient de nombreux partenariats avec des structures publics ou associatives, avec qui il travaille en réseau sur les thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

## STRUCTURES PUBLICS

### L'ADICA



Depuis 2013, le CAUE de l'Aisne entretient des liens étroits avec l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne, en appui de ses missions auprès des communes axonaises.

### Aisne Avenir



Depuis 2017, le CAUE de l'Aisne est convié par Aisne Avenir (qui rassemble les chambres consulaires départementales) pour participer au " Cluster Éco-construction et Éco-rénovation " visant à faire émerger une filière biosourcée dans l'Aisne.

### Le CERDD



Le CAUE a signé une nouvelle convention avec le CERDD (Centre Ressource du Développement Durable) basé à Loos en Gohelle (Pas-de-Calais).

Le CERDD développe un réseau d'Ambassadeurs DD (Développement Durable). Une personne du CAUE de l'Aisne a été formée pour rejoindre ce réseau.

### Le CEREMA



Les CAUE sont régulièrement sollicités par le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) dans le cadre des Rencontres du Développement Durable qu'il organise.

### La Chambre d'agriculture



Le CAUE et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne se sont associés pour accompagner les exploitants agricoles dans leurs projets de constructions de bâtiments d'élevage.

### Le Conseil Départemental de l'Aisne



Au même titre que les autres collectivités, le Conseil Départemental peut solliciter le CAUE pour bénéficier de son accompagnement ou mener des actions concertées. C'est le cas pour la Commission d'aménagement foncier et pour les Mardinales.

### La SEDA



La SEDA (Société d'Équipement du Département de l'Aisne) est un partenaire important. Le CAUE est régulièrement associé en amont des projets portés par la SEDA dans le cadre de l'Action Cœur de Ville, ou pour les quartiers durables.

### Le SIRTOM du laonnois



Depuis 2016, le CAUE de l'Aisne accompagne le SIRTOM du laonnois dans son projet Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage.

## STRUCTURES ASSOCIATIVES

### L'ADCL

L'Association pour le Développement Culturel Laonnais a fait intervenir le CAUE le 5 octobre aux Archives Départementales de l'Aisne pour une conférence sur " Les paysages axonais ".

### L'ADOPTA



Le CAUE et l'ADOPTA (Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives), ont co-organisé une sensibilisation sur le thème de la gestion intégrée des eaux pluviales.

### L'ADREE



Outre les actions menées ensemble depuis longtemps, le CAUE est également sollicité par l'ADREE (Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement) pour accompagner les étudiants stagiaires dans leurs réflexions urbaines, architecturales et paysagères. Par ailleurs, le CAUE et l'ADREE figurent respectivement dans le Conseil d'Administration de l'autre.

### L'ALEC du Sud de l'Aisne



Le CAUE participe aux réflexions de l'ALEC du Sud de l'Aisne et contribue au déploiement de la plateforme énergétique.

### Ciné Jeune de l'Aisne



Ciné Jeune intervient régulièrement en tant que partenaire ou prestataire de manifestations du CAUE.

### Le Club PLUi Grand Amiénois - Picardie

L'ADUGA (Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois) anime le Club PLUi élargi aux territoires picards. Son objet est de permettre le partage d'expériences et des méthodes de travail.



### Le CPIE

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des Pays de l'Aisne et le CAUE organisent régulièrement des manifestations ensemble. Par ailleurs, le CAUE et le CPIE figurent respectivement dans le Conseil d'Administration de l'autre.

### Le CRT



La démarche de labellisation Villes et Villages Fleuris à l'échelle régionale est organisée par le Comité Régional du Tourisme et des Congrès des Hauts-de-France. Un paysagiste conseiller du CAUE participe au jury VVF.

### SOLIHA Aisne



SOLIHA (SOLIdaires pour l'HABitat) est un acteur associatif pour l'amélioration de l'habitat intégrant un Espace Info-Énergie (ADEME). Cette entité et le CAUE se sont rapprochés pour coordonner leurs actions.

### Vallée du Dolloir

L'association Vallée du Dolloir a sollicité le CAUE pour l'aider à identifier le patrimoine vernaculaire présent sur son territoire. L'atlas conçu permet de décrire le patrimoine, le protéger et le valoriser.

# Le CAUE associé aux acteurs du territoire

## La CAPEB Aisne



La Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment et le CAUE se sont associés afin de se faire le relais des actions de chacun dans les domaines de la sensibilisation et de la formation des professionnels.

## L'Établissement Public Foncier Local de l'Oise



Les CAUE de l'Aisne et de l'Oise font partie de la commission d'attribution de la minoration foncière " Valorisation du patrimoine bâti " de l'EPFLO, qui a pour but d'encourager les projets de renouvellement urbain qualitatifs, valorisant le patrimoine.

Cette commission rassemble les architectes conseillers des CAUE ainsi que des professionnels de l'EPFLO. Elle étudie les dossiers de demande de minoration en amont du Conseil d'administration, qui décidera de l'attribution de l'aide.

## La Fondation du patrimoine



Le CAUE et la Fondation du patrimoine Picardie œuvrent pour la valorisation et la restauration du patrimoine bâti ancien. Depuis 2018, le CAUE est membre de la Commission d'attribution du Label pour l'Aisne.

## L'Office Public de l'Aisne et de Laon



Principal bailleur social du département, l'OPAL a conventionné avec le CAUE afin qu'il l'accompagne dans la mise en œuvre de son Plan Stratégique Patrimonial, notamment sur les aspects architecturaux, et dans les phases de consultation.







# LA SENSIBILISATION

## au cadre de vie



# La sensibilisation du grand public

## Les Mardinales

Le CAUE organise et anime les Mardinales aux côtés du Conseil Départemental, Géodomia, du CPIE et de l'ADREE. Chaque mois professionnels, élus ou particuliers sont invités à venir échanger autour d'un thème ayant trait à l'environnement et à l'urbanisme.

En 2021, 4 Mardinales ont eu lieu à Géodomia et 5 Mardinales en visioconférences. Ce sont près de 170 personnes qui ont ainsi pu assister aux Mardinales, en présentiel ou en visioconférence.

### Le programme des Mardinales de 2021 :

- Cycle de l'eau
- Des vitrines léchées : favoriser la qualité des devantures commerciales pour l'attractivité des centres-villes \*
- Arbres des villes et des campagnes : pourquoi et comment les protéger ? \*
- Construire et réhabiliter aux abords d'un monument historique \*
- Perte nette de biodiversité
- Grande vacance à la campagne : lutter contre la désertion des centres-bourgs\*
- Îlots de fraîcheur, trame végétale... quand les villes et les bourgs répondent au réchauffement climatique \*
- Changement des pratiques agricoles et évolution des paysages \*

\* disponibles en replay sur la chaîne Youtube du CAUE



Mardinale à Géodomia



Mardinale en visioconférence

**Découvrez les prochaines Mardinales : [www.caue02.com](http://www.caue02.com)**

# La sensibilisation du grand public

## Les événements en association

### Plateforme " Arbres remarquables "

Depuis 2019, cinq partenaires locaux travaillent sur la thématique des arbres remarquables : le CAUE de l'Aisne, l'ANATEF (Association Nationale des Techniciens et Gestionnaires Forestiers Indépendants), le CPIE des Pays de l'Aisne, l'ONF et Qualit'Aisne.

Le travail a permis de mettre en place une plateforme participative pour inventorier les " Arbres remarquables de l'Aisne ". Le comité de validation s'est réuni au cours de l'année pour valider les arbres proposés comme remarquables.

Sur ce thème, plusieurs actions ont été proposées par ce collectif en 2021 :

- une Mardinale " Arbres des villes et des campagnes : pourquoi et comment les protéger ? " en visio-conférence (13 avril)
- une balade contée dans une forêt privée à Ployart-et-Vaurseine (19 juin)
- la projection du film " Arbres et Forêts remarquables, un patrimoine à explorer " à Laon (14 octobre).



Plateforme des " Arbres remarquables de l'Aisne "

### Découverte du patrimoine

Invité par l'association "Bourguignon Animation" le paysagiste du CAUE est intervenu dans l'animation d'une journée autour du patrimoine paysager et architectural de la commune.

Berceau des frères Le Nain et inscrite à l'inventaire des sites inscrits de l'Aisne, la commune de Bourguignon-sous-Montbavin est nichée au creux d'un vallon. Son caractère pittoresque et son histoire intimement liés à la viticulture (activité agricole aujourd'hui révolue) en fait un village riche d'un patrimoine paysager et architectural singulier, qui a motivé sa protection.

le CAUE a proposé une lecture de paysage itinérante au sein de la commune. Cette déambulation commentée a permis de donner les clés de lecture du paysage aux habitants, ainsi qu'une reconduction historique des paysages pour comprendre leur évolution jusqu'à aujourd'hui.



Bourguignon-sous-Montbavin

# La sensibilisation du grand public

## Les événements nationaux et européens

### Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP)

Le CAUE a participé aux Journées Européennes du Patrimoine, le samedi 18 et dimanche 19 septembre, en proposant 3 actions :

- la **visite d'une exposition photo** à Laon issue du concours photo organisé par l'URCAUE des Hauts-de-France,

- une **visite à Tergnier intitulée " L'art des bâtisseurs de cathédrales ; focus sur la première cité cheminot modèle de la région Nord "** accompagnée de l'historien Daniel Drouart,

- un **rallye photos** dans la ville haute de Laon.



Exposition photo dans les locaux du CAUE



" À la recherche des détails d'architecture " à Laon

### Les Journées Nationales de l'Architecture (JNA)

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, le CAUE a organisé deux événements :

- une **visite des carrières d'extraction souterraine de Noyant-et-Aconin** assurée par le Directeur du site, Emeric de Kervenoaël, le vendredi 15 octobre, qui a réunie 25 personnes,

- une **découverte de l'évolution de l'Art Déco à Chauny**, avec la présentation d'une exposition et une visite guidée de la ville animée par Gaëtanne Fondement, de l'Association Art Déco et Compagnie de Chauny, le samedi 16 octobre. 15 personnes ont participé à cette journée.



Visite de la carrière souterraine de Noyant-et-Aconin

# La sensibilisation du grand public

Concours photo URCAUE des Hauts-de-France

À travers bon nombre d'actions soutenues par la DREAL Hauts-de-France, l'URCAUE a constitué un socle de connaissances sur les paysages régionaux.

En 2021, l'URCAUE lance le concours photo "Paysages en Hauts-de-France : une création permanente".

L'objet de ce concours est un appel à participation citoyenne, où les habitants sont invités à partager leurs visions des paysages régionaux, autour des 6 thèmes révélés par l'exposition "Une région, des paysages" (production URCAUE des HdF, 2020) : relief et paysages, eau et paysages, cultures et paysages, paysages de guerre, paysages d'industrie, et paysages de l'habiter.

Ce concours s'est déroulé du 1<sup>er</sup> avril au 31 août. Au cours de ces 5 mois, **308 personnes ont participé et 757 photographies ont été reçues.**

La remise des prix s'est déroulée le jeudi 25 novembre à l'Historial de la Grande Guerre (Péronne) lors du séminaire "Paysages des Hauts-de-France : partager les points de vue".

L'URCAUE a souhaité donner de la valeur à cette approche "tout public" et prolonger le processus d'observation du territoire en permettant l'expression des participants au concours ainsi que des partenaires de l'URCAUE sur nos paysages régionaux : le socle géographique, leurs histoires, leurs évolutions à venir et à comprendre. Ce séminaire a rassemblé une centaine de personnes dans l'amphithéâtre de l'Historial de la Grande Guerre.

Les lauréats ont pu découvrir les photos récompensées à travers l'exposition présentée du 25 novembre 2021 au 26 mars 2022 à l'Historial.

**PAYSAGES  
EN HAUTS  
DE-FRANCE**  
UNE CRÉATION PERMANENTE

**CONCOURS PHOTO**  
DU 1<sup>er</sup> AVRIL AU  
31 AOÛT 2021

UR  
a.u.e  
Hauts-de-France

Informations et inscription :  
[www.urcaue-hautsdefrance.fr](http://www.urcaue-hautsdefrance.fr)



# La sensibilisation en milieu scolaire

**Le CAUE intervient auprès des établissements scolaires. Depuis 2020, il détient un agrément académique, validé par le Conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'Enseignement Public.**

Dans les classes ou sur le terrain, le CAUE accompagne les enseignants et leur classe, en leur proposant des clés de découverte, d'analyse et de compréhension du cadre de vie, en lien avec leurs exigences pédagogiques et les programmes scolaires.

En 2021, grâce aux actions du CAUE de l'Aisne et de leurs partenaires, plus de 2000 jeunes ont pu aiguïser leur sensibilité au paysage, à l'habitat, au patrimoine bâti et naturel.

## ÉCOLES

---

### Animation scolaire à Englancourt

Le service culturel de la Communauté de Communes de la Thierache du centre s'est rapproché du CAUE pour monter une journée d'animation à Englancourt, auprès d'une classe de CM1/CM2. Le CAUE a proposé **un parcours patrimonial dans le village** : partie bâtie, analyse des vues sur la vallée et appropriation du vocabulaire architectural de l'église.

### École de Montaigu

La mairie de Montaigu a sollicité le CAUE pour intervenir dans 2 classes (CE1 et CM2) pour **une sensibilisation au cycle de l'arbre et au rôle des feuilles**. Cet accompagnement est venu compléter une journée de plantation d'arbres dans le cadre du projet " 1 million d'arbres plantés dans les Hauts-de-France ".

## COLLÈGES

---

### Collège de Fresnoy-le-Grand

L'une des classes ayant participé au concours d'arts plastique " Villes d'aujourd'hui et de demain " (voir p.47)

a été lauréate. Pour récompenser les autres classes, l'enseignante a demandé une intervention du CAUE pour guider **une sortie dans la ville de Fresnoy**.

## LYCÉES

---

### Dispositif " PEPS dans les murs "

Le CAUE de l'Aisne a obtenu fin 2020 l'agrément de l'Education Nationale, et a pu candidater à l'appel à projet PEPS de la région des Hauts-de-France. Ce dispositif permet un financement de la région pour des interventions en classe dans le cadre d'un projet culturel.

Le CAUE a proposé un nouveau projet de " **sensibilisation au cadre de vie** ", avec une progression des élèves sur 6 à 8 séquences d'analyse et de conception. Deux propositions d'animation ont été validées par la région et retenues par :

- **une classe de terminale du lycée Gérard de Nerval de Soissons ;**
- **une classe de seconde du lycée agricole de Crézancy**

Les deux projets ont démarré en novembre 2021 et seront rythmés par des interventions en classe jusqu'à juin 2022.



# La sensibilisation en milieu scolaire

## Concours d'Arts plastiques

### "Villes d'aujourd'hui et de demain"

Pour sa première édition du "Prix CAUE des urbanistes en herbe de l'Aisne", le CAUE a lancé, en septembre 2020, un concours d'arts plastiques intitulé "Ville d'aujourd'hui et de demain", ouvert aux collèges du département de l'Aisne.

L'objectif était la réalisation d'une frise collective accompagnée d'une note expliquant la démarche, le parti pris voire les techniques employées. Invités à l'observation et à la compréhension de leur cadre de vie, les collégiens ont été amenés à partager leur vision de la ville. Pour accompagner les élèves et les enseignants, deux urbanistes du CAUE sont intervenus dans les classes pour aborder les enjeux actuels et futurs du milieu urbain.

Au total, 11 classes ont participé et 751 élèves ont été impliqués dans la réalisation des œuvres. Pour désigner les deux classes lauréates du concours (catégorie 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et catégorie 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>), le jury s'est réuni le 12 mai.

Les élèves des deux classes lauréates : collège Villard de Honnecourt (cat. 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>), et collège Le Nain de Laon (cat. 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>) ont profité d'une sortie au Familistère de Guise le 25 mai.

Au programme : visite du familistère, atelier sur les villes utopiques (par l'équipe du Familistère), visite de l'exposition Anima (ex)musica, projection du film "L'homme qui plantait des arbres" (proposé par Qualit'Aisne), et bien sûr, remise des diplômes !



Le jury du concours réuni pour évaluer les oeuvres



Sortie au Familistère : atelier sur les villes utopiques



L'une des frises lauréates (Le Nain de Laon)



Sortie au Familistère : exposition Anima (ex)musica

# La sensibilisation en milieu scolaire

## Les Enfants du Patrimoine

### Édition nationale des Enfants du Patrimoine

Une " journée du patrimoine " gratuite, pour le public scolaire, de la maternelle au lycée la veille des Journées Européennes du Patrimoine.

Le vendredi 17 septembre, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le CAUE de l'Aisne a coordonné localement cet évènement, en mobilisant tout un réseau de partenaires prêts à accueillir les enfants.

Sur les 26 sites partenaires de l'évènement, 22 ont ouvert leurs portes, proposant tout un programme d'activités en lien avec le patrimoine de proximité et/ou emblématique de notre département.



Six nouveaux partenaires nous ont rejoint en 2021 :

- l'association La Cagna,
- les Archives Départementales de l'Aisne,
- la Communauté de communes de Thiérache du Centre,
- le Musée de Laon,
- l'Office de Tourisme de Laon,
- le Moulin de Lucy à Ribemont.

Les ateliers et visites sont animés par des médiateurs culturels, des guides-conférenciers, des professionnels, les propriétaires des sites... Sur 4 sites, les architectes ou paysagistes du CAUE sont venus conforter l'animation.

**Au total, ce sont 1 152 élèves (48 classes) qui ont participé à l'évènement dans l'Aisne.**

### 26 partenaires des Enfants du Patrimoine dans l'Aisne :

- L'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache (AAAT),
- L'EARL du Chêne Henri IV,
- La Ville de Saint-Quentin,
- Le Moulin de Lucy (Ribemont)
- Le Château-Fort de Guise
- Le Familistère,
- La Communauté de communes de la Thiérache du Centre,
- Le Musée de la Thiérache,
- Le Musée archéologique des temps barbares,
- L'ADREE,
- Le Musée de la résistance et de la déportation de Picardie,
- Ciné Jeune de l'Aisne,
- Le Pôle archéologique,
- Le Musée de Laon et l'Office de Tourisme de Laon,
- Les Archives Départementales de l'Aisne,
- La Tour Quarrée,
- La Commune de Sissonne,
- Le CPIE des Pays de l'Aisne,
- Le Château et Parc d'Arrancy,
- Le Fort de Condé,
- L'Association La Cagna
- La Ville de Soissons et la Cathédrale de Soissons,
- L'ASPAM,
- Les Carrières de Noyant-et-Aconin,
- Les Jardins de la Muette,
- L'Association Jean Racine et son terroir

# La sensibilisation en milieu scolaire

## Les Enfants du Patrimoine - suite

Cet évènement propose aux enseignants, un temps fort hors-les-murs dès la rentrée, pour animer le programme scolaire et amorcer les projets pédagogiques de l'année.

L'inscription des classes se fait en ligne, par les enseignants qui peuvent se connecter sur une plateforme gérée par le CAUE de l'Aisne.

>>> [www.les-enfants-du-patrimoine.fr](http://www.les-enfants-du-patrimoine.fr)

Cette action est soutenue par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de l'opération " Levez les yeux ".

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) réalise un important travail de communication auprès des enseignants pour aider à faire connaître cette journée.



Les Enfants du Patrimoine /château et parc d' Arrancy



Les Enfants du Patrimoine /Sissonne

### TÉMOIGNAGE D'UN PARTENAIRE

Laurence Vivant, Jardin de la Muette à Lagny-sur-Automne

*" J'ai passé une journée de rêve avec tous ces enfants, plus de 80 au total aujourd'hui! La classe de Vivrières le matin pour commencer entre 9h et 11h (...). Puis les deux classes de Courtemont-Varennnes arrivées vers 10h30 et restées jusqu'à 15h (...).*

*Nous avons fait, les maîtresses et moi, de jolies photos de toutes ces frimousses réjouies ! (...) cette journée (...) je suis sûre fera plaisir à tous les propriétaires des sites qui ont accueilli des enfants.*

*Bravo aux maîtresses qui encadrent merveilleusement ces joyeux bambins, elles sont héroïques, infatigables, toujours souriantes et efficaces.*

*Merci de ne pas oublier de me solliciter pour l'année prochaine, je m'en réjouis déjà. "*

# La sensibilisation des élus et des professionnels

## Accompagner les Petites Villes de Demain dans l'Aisne

La DDT de l'Aisne et le CAUE de l'Aisne proposent un accompagnement des Petites villes de demain axonaises, sous la forme d'un cycle de sensibilisation / formation à destination du trio : élus, directeurs de services, chefs de projet.

En cohérence avec le calendrier et les grandes étapes du programme dans l'Aisne, trois modules seront développés sur 2 ans. Au total 12 actions seront proposées d'ici juin 2023.

**Ce cycle propose une approche pédagogique, culturelle et pragmatique qui repose sur la transmission de savoirs, le travail en ateliers et les retours d'expériences des territoires.**

Des grandes thématiques (patrimoine, habitat, foncier...) sont abordés et illustrés par des visites de territoires exemplaires en la matière. Des ateliers pratiques, propices aux échanges et à l'émulation, aident les collectivités lauréates du programme à construire un projet durable, adapté et ancré aux spécificités de leurs territoires.





Accompagner les **Petites villes de demain** dans l'Aisne





Module 1 Comprendre son territoire pour agir	Module 2 Définir une stratégie et un plan d'actions	Module 3 Mettre en œuvre le territoire
<p># 1 (info) – Lancement du cycle « Accompagner les PVD dans l'Aisne » &gt; 29 juin 2021</p> <p># 2 (méthodo) – Les différentes étapes qui mènent au projet &gt; 28 septembre 2021</p> <p># 3 (atelier) – Questionner son territoire &gt; 23 novembre 2021</p> <p># 4 (rencontre) – Visite de GUISE Thème : Le patrimoine &gt; 7 décembre 2021</p>	<p># 5 (méthodo) – La démarche de programmation urbaine &gt; 22 février 2022</p> <p># 6 (méthodo) – La concertation &gt; 26 avril 2022</p> <p># 7 (atelier) – Définir son Plan d'actions et les contours de l'ORT &gt; 28 juin 2022</p> <p># 8 (rencontre) – Visite d'ANOR Thème : Le foncier &amp; Les friches &gt; 27 septembre 2022</p>	<p># 9 (méthodo) – Quelles procédures pour des projets durables et de qualité ? &gt; 22 novembre 2022</p> <p># 10 (atelier) – Mettre en œuvre son ORT &gt; 24 janvier 2023</p> <p># 11 (rencontre) – Visite de Château-Thierry Thème : L'habitat &gt; 28 mars 2023</p> <p># 12 (rencontre) – Ville de Grande Synthèse Thème : Espaces publics &amp; cadre de vie &gt; 23 mai 2023</p>

Programme du cycle " Accompagner les Petites Villes de Demain dans l'Aisne "



Méthodologie " Les différentes étapes qui mènent au projet ", le 28 septembre 2021 à Laon



Atelier " Questionner son territoire ", le 23 novembre 2021 à Laon



Rencontre et visite " Tourisme & Patrimoine ", le 7 décembre 2021 à Guise



# LA FORMATION



# Les formations données

## Le CAUE de l'Aisne est organisme formateur, référencé au Datadock.

Fin 2020, le CAUE de l'Aisne avait répondu à l'Appel à Projet " Formation " de la Fédération Nationale des CAUE en proposant deux formations internes au réseau des CAUE, portant respectivement sur les outils audiovisuel et sur la documentation. Ces deux propositions ayant été retenues par la FNCAUE, le CAUE de l'Aisne a réalisé ces formations en 2021.

### Initiation aux outils audiovisuels

Cette formation proposait, en quatre jours, une initiation à la prise de vue et au montage afin de pouvoir réaliser des films courts adaptés aux réseaux sociaux. Il a également été abordé l'usage de visio-conférence mixée à une réunion en présentiel.

Les deux sessions (3/4 juin et 2/3 décembre) ont permis aux 7 stagiaires de devenir plus autonomes avec ces outils et de questionner leurs usages.

Cette formation a été animée par deux intervenants :

- > Françoise Lefeuvre, monteuse, cadreuse, chargée de production, directrice de post-production et réalisatrice,
- > Sébastien Conche, réalisateur, enseignant et formateur.



Formation " Initiation aux outils audiovisuels " le 2 décembre à Laon

### Comment organiser et valoriser un centre de ressources CAUE

En deux jours, cette formation propose d'acquérir des méthodes et des bonnes pratiques documentaires, de comprendre et d'identifier des outils et de poser un plan d'action cohérent pour faire évoluer son centre de ressources.

Grâce à cette formation réalisée les 7 et 8 décembre en visioconférence, les 14 stagiaires ont été amené à réfléchir à l'introduction de nouvelles pratiques ou conforter des processus existants pour moderniser son centre de ressources.

L'intervenante de ces deux jours, Corinne Dupin est documentaliste, consultante et formatrice. D'autres collaborateurs CAUE ont également témoigné de leurs expériences.



Formation " Comment organiser et valoriser un centre de ressources CAUE " le 7 décembre en visioconférence



# Les formations données (suite)

## La nature au service de la gestion durable des eaux pluviales

Le CAUE, l'ADOPTA et le CPIE, ont été sollicités par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) pour l'organisation et l'animation d'une formation, le 8 octobre 2021.

Intitulée " **La nature au service de la gestion durable des eaux pluviales** ", cette formation était à destination des élus, des techniciens et des bureaux d'études de la CARCT.

Au programme : cadre de vie, biodiversité et aménagement, végétalisation et désimperméabilisation, ressource en eau...



# Les formations suivies

**Afin de mieux répondre aux missions qui lui sont confiées, l'équipe du CAUE a été amenée à suivre plusieurs formations.**

- Formation " Palo Alto " | 28 et 29 janvier - organisée par la FNCAUE
- Rénovation et biodiversité
- Webinaires Ambassadeurs DD (Développement Durable) organisés par le CERDD : Enjeux climatiques - 2 février | Gestion du stress à l'oral - 9 mars | Sobriété numérique 25 mars | Rencontre Ambassadeurs DD " Picard " à Clairoux (60)
- Cycle de travail / Projet urbain et gouvernance / Exigences environnementales / Enjeux de revitalisation | 1<sup>er</sup> avril - organisé par le Réseau National des Aménageurs
- Formation Images en bibliothèques - L'architecture vue par les cinéastes | 22 et 23 septembre - organisée par la FNCAUE
- Cycle de formation à la démarche de programmation urbaine 2021/2022 | 30 septembre, 1<sup>er</sup> octobre, 22 octobre, 19 novembre, 3 décembre
- URBAX | 4 et 5 octobre – Réseau CAUE



# L'information et la communication



# Les expositions au CAUE

**Le CAUE propose des expositions libres et gratuites, dans ses locaux. En 2021, deux expositions ont été présentées :**

> "Villes d'aujourd'hui et de demain" (mai - août) issue du concours d'Arts plastiques à destination des collégiens axonais (voir p.47)

> " Paysages en Hauts-de-France, une création permanente " (à partir de septembre) issue du concours photo initié par l'URCAUE des Hdf (voir p.45)



**Ces dernières années, le CAUE de l'Aisne a également réalisé quelques expositions qu'il vous est possible d'emprunter :**

> " Les pigeonniers de l'Aisne "

Cette exposition, réalisée en 2013, propose un voyage dans le département et dans le temps, à la découverte des colombiers et des pigeonniers : leurs histoires, leurs typologies, ainsi que quelques beaux exemples axonais. | 11 panneaux format A0

> " Les Paysages de l'Aisne "

Cette exposition, issue de " l'Inventaire des Paysages de l'Aisne " et réalisée en 2016, présente les 13 entités paysagères dans notre département. | 14 panneaux format A0

> " 40 ans - 40 lieux "

Cette exposition, réalisée en 2017, propose une lecture de 8 paysages identitaires de notre département. Elle est extraite de l'initiative de l'URCAUE pour les 40 ans de la Loi sur l'Architecture : " 40 ans - 40 lieux ". | 16 panneaux format A0

> " 40 ans d'Architecture et de Paysage dans l'Aisne "

Pour les 40 ans du CAUE de l'Aisne, en 2020, l'association a réalisé une exposition rétrospective présentant des projets architecturaux, urbains et paysagers dans le département de l'Aisne de 1980 à 2020. | Composition : ???

**Une exposition réalisée par l'URCAUE des Hauts-de-France :**

> " Une région, des paysages "

Réalisée en 2020, cette exposition s'inscrit en continuité de l'action " 40 ans - 40 lieux " et propose une approche des paysages de la région à travers 6 thèmes (relief, eau, cultures, guerre, industrie, l'habiter). | 8 panneaux format A0 ou 8 panneaux kakemono

# Les supports de communication

## Le site Internet

Le CAUE a rejoint la plateforme participative du cadre de vie " S'PASS Territoires " pour développer son site Internet. Il offre des fonctionnalités telles une base documentaire, ou l'Observatoire du cadre de vie. 169 publications et vidéos ont été inventoriés dans la médiathèque du site.  
>>> <https://www.caue02.com/>

## La chaîne You Tube

La chaîne, créée en 2020, permet de sensibiliser aux thématiques abordées par le CAUE au delà du temps de l'action. **En 2021, 767 personnes ont pu (re) visionner les visioconférences animées par le CAUE de l'Aisne.**

## Facebook

Vous pouvez retrouver sur ce réseau social les actualités du CAUE de l'Aisne et les événements à venir. En 2021, 1713 personnes sont abonnés.

## La lettre d'information

Le CAUE propose une lettre d'information sur les actions du CAUE de l'Aisne et de ses partenaires. Vous souhaitez vous inscrire ?  
> Envoyer un mail à [info@caue02.com](mailto:info@caue02.com)

## Les affiches

Le CAUE propose deux affiches (format A3) pour informer les particuliers sur les conseils d'architectes et de paysagistes. **Élus, n'hésitez pas à demander l'envoi de ces affiches pour informer vos habitants sur les conseils du CAUE.**

Vous construisez, restaurez, agrandissez ?  
> Faites-vous accompagner par le CAUE

## CONSEILS D'ARCHITECTE

**GRATUITS** sur rendez-vous

Renseignements et prise de rendez-vous  
CAUE de l'Aisne | tél. : 03 23 79 00 03  
info@caue02.com | www.caue02.com

Vous plantez, fleurissez, aménagez ?  
> Faites-vous accompagner par le CAUE

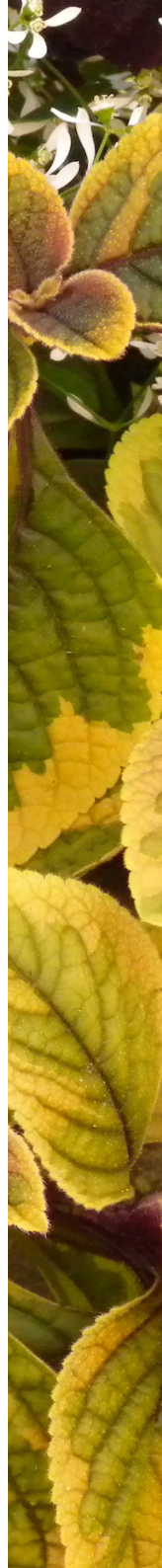
## CONSEILS DE PAYSAGISTE

**GRATUITS** sur rendez-vous

Renseignements et prise de rendez-vous  
CAUE de l'Aisne | tél. : 03 23 79 00 03  
info@caue02.com | www.caue02.com

# SIGLES & ACRONYMES

- ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
**ADCL** : Association pour le Développement Culturel Laonnois  
**ADICA** : Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne  
**ADOPTA** : Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives  
**ADRC** : Agence pour le Développement Régional du Cinéma  
**ADREE** : Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement  
**ADUGA** : Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois  
**ALEC** : Agence Locale de l'Energie et du Climat  
**ANATEF** : Association Nationale des Techniciens et Gestionnaires Forestiers Indépendants  
**ANCT** : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires  
**ASPAM** : Association de Sauvegarde du Patrimoine de l'Aisne Méridionale  
**CAPEB** : Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment  
**CAUE** : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement  
**CARCT** : Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry  
**CDAC** : Commission Départementale d'Aménagement Commercial  
**CDCC** : Contrat Départemental Culture et Collège  
**CDNPS** : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites  
**CEREMA** : Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement  
**CERDD** : Centre Ressource du Développement Durable  
**CLCT** : Comité Local de Cohésion des Territoires  
**CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement  
**CRT** : Comité Régional du Tourisme  
**DDT** : Direction Départementale des Territoires  
**DGD** : Dotation Générale de Décentralisation  
**DRAC** : Direction Régional des Affaires Culturelles  
**DREAL** : Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
**DSDEN** : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale  
**EPCI** : Etablissement public de coopération Intercommunale  
**EPFLO** : Etablissement Public Foncier Local de l'Oise  
**FNCAUE** : Fédération Nationale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement  
**JEP** : Journées Européennes du Patrimoine  
**JNA** : Journées Nationales de l'Architecture  
**LPA** : Lycée Professionnel Agricole  
**MH** : Monument Historique



**ONF** : Office National des Forêts

**OPAL** : Office Public de l'Aisne et de Laon

**PEPS** : Parcours d'Education, de Pratique et de Sensibilisation à la culture

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**PLUi** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**PVD** : Petite Ville de Demain

**SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**SIG** : Système d'Information Géographique

**SIRTOM** : Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

**SOLiHA** : SOLIdaires pour l'Habitat

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture

**URCAUE** : Union Régionale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

**VVF** : Villes et Villages Fleuris

**PHOTOS DE QUATRIÈME DE COUVERTURE** (de haut en bas et de gauche à droite) :

CONSEIL AUX PARTICULIERS - Conseil au CAUE d'un architecte

SENSIBILISATION AUX SCOLAIRES - Les Enfants du Patrimoine à Sissonne

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS - Plan d'orientation d'aménagement à La Capelle

SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DES PROFESSIONNELS - Cycle " Accompagner les PVD dans l'Aisne " à Guise

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC - Exposition des photos lauréates du concours photo URCAUE à Péronne

LA FORMATION - Formation en visioconférence " Comment organiser et valoriser un centre de ressources CAUE "

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS - Atelier de concertation à La Capelle, " diagnostic en marchant "

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS - Réflexion préalable à la construction de logements communaux à Allemant

SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DES PROFESSIONNELS - Cycle " Accompagner les PVD dans l'Aisne " à Laon

Conception et réalisation : CAUE de l'Aisne

